

Vous trouverez dans ce cahier deux copies des formulaires dont vous avez besoin pour calculer votre impôt fédéral. Il s'agit de la déclaration de revenus et de prestations *Générale* et des annexes qui s'y rattachent. Remplissez les annexes qui s'appliquent à votre situation et joignez-en une copie à votre déclaration.

Soutien aux enfants du Québec

Le paiement de soutien aux enfants du Québec est une aide financière versée à toutes les familles qui ont des enfants de moins de 18 ans à leur charge.

Le montant est calculé selon le revenu familial de l'année précédente, le nombre d'enfants de moins de 18 ans ainsi que le type de famille (avec ou sans conjoint).

À l'occasion d'une naissance, d'une adoption ou de la prise en charge d'un enfant (sauf par un foyer d'accueil), vous devez remplir le formulaire RC66, *Demande de prestation fiscale canadienne pour enfants*, de l'Agence du revenu du Canada.

L'Agence enverra automatiquement à la Régie des rentes du Québec tous les renseignements nécessaires pour inscrire votre enfant au crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du Québec.